

Voilà qu'un émissaire de Mr. de Bismark dénonce au puissant chancelier cette prédication défendue par les lois de l'Empire Allemand. Le curé est cité devant le tribunal civil ; le juge l'interpelle et lui demande 1o s'il a commis *cette faute*, 2o s'il a quelque excuse à alléguer ? Que répondra le curé ?

Il répondra ceci : " Mr. le Juge, permettez-moi de vous dire que vous n'avez rien du tout à voir dans cette affaire : je nie votre compétence et je refuse de répondre à vos questions."

Le brave et savant juge bismarkien se fâche ; il est même scandalisé. " Comment, Curé, osez-vous parler ainsi ? L'Évangile ne vous commande-t-il pas d'obéir à votre prince et Jésus-Christ ne dit-il pas : Rendez à César ce qui est à César ? "

Le Curé. — " C'est vrai, Mr. le Juge.

Le juge. — " Alors, pourquoi ne pas répondre ?

Le Curé — " C'est que, voyez-vous, Mr. le Juge, Celui que vous citez en faveur de César, a dit aussi : *rendez à Dieu ce qui est à Dieu* : et son Vicaire, l'Apôtre St. Pierre disait un jour à des juges civils, quoique très-impertinents : il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes."

Le Juge — " Vous êtes un ultramontain et un rebelle. Votre Église n'enseigne-t-elle pas que *tout pouvoir vient de Dieu* ? Ainsi en désobéissant à Sa Majesté Guillaume I, vous désobéissez à Dieu."

*à continuer*

### L'ÉVÊQUE DE ST. HYACINTHE

Dimanche, le 14, la ville de St. Hyacinthe était dans la jubilation. La nouvelle venait de se répandre que le Chef Suprême de l'Église avait donné à ce diocèse un Pasteur chéri de Dieu et des hommes. La joie était universelle et d'autant plus grande que cette nomination était l'accomplissement des vœux que tous les diocésains formaient depuis la mort du regretté Mgr. C. Larocque.

Le Séminaire a eu sa large part dans le bonheur qui remplissait tous les cœurs. Nous étions heureux en effet de saluer dans le *nouvel élu* le prêtre vénérable et distingué que depuis tant d'années nous voyions si étroitement lié à tous les plus grands intérêts du diocèse et que nous savons animé d'une bienveillance particulière pour cette

maison.

Puisse Mgr. L. Z. Moreau, le quatrième évêque de St. Hyacinthe, vivre longtemps pour le bien du diocèse que le Vicaire de Jésus-Christ lui a confié ! Puisse-t-il ne rencontrer partout et toujours que les consolations de sa charge sublime

C'est le vœux bien sincère que forment pour leur nouveau Père, ses enfants dévoués du Séminaire !

### PERSECUTION EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE

L'Allemagne continue à persécuter avec la même violence le clergé, ainsi que les journaux qui tiennent encore à la vérité et à la justice, et qui ne veulent pas se faire les abjects serviteurs de la politique anticatholique de Bismarck. Dans une seule semaine, il y a eu en Prusse six rédacteurs condamnés, deux autres arrêtés pour n'avoir pas voulu se faire dénonciateurs ; une dizaine de prêtres, dans le duché de Posen arraché à la Pologne, ont été cités devant les tribunaux ; à Nonnweiler, quatre-vingt-dix personnes ont été jugées dignes de subir de trois à dix jours de prison, pour avoir exprimé ostensiblement leur mécontentement lors de l'arrestation de leur pasteur.

L'évêque coadjuteur de Gnesen, Mgr. Cybichowski, a été emprisonné pour neuf mois. Son délit était d'avoir béni les huiles saintes le Jeudi-Saint.

Six habitants de Schaag ont été condamnés à 20 marcs d'amende pour avoir suivi leur archevêque dans sa tournée pastorale. Le procureur voulait voir dans ce fait " un cortège organisé sans autorisation."

Un journal a dressé la liste des condamnations dont les évêques, les prêtres et les rédacteurs de journaux ont été frappés. Le total des amendes s'élève à 1,200,000 marcs depuis le commencement de la persécution jusqu'à ce jour.

Une lettre adressée de Cracovie à " l'Univers " fait le récit d'un procès qui eut lieu dans le duché de Posen " Jamais, y est-il dit, le césarisme prussien n'a étalé plus d'insolence, plus de cynisme, plus de haine contre l'Église catholique, et jamais le catholicisme ne lui a opposé plus de mansuétude évangélique, plus de dignité, plus de fermeté calme mais inébranlable." Le chanoine Kuroswki était accusé d'avoir agi comme délégué secret du